

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 29 (1958)  
**Heft:** 5  
  
**Rubrik:** Chronique économique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

L'assemblée générale de l'ADIJ du 10 mai 1958 à Porrentruy a voté la résolution suivante :

*L'ADIJ a pris connaissance avec un vif intérêt du projet de remise en état et d'agrandissement du port fluvial de Bourogne (canal du Rhône au Rhin) présenté par M. Charles Sigrist, agent consulaire de France, à son assemblée générale du 10 mai 1958, à Porrentruy, félicite la Chambre de commerce de Belfort et les autres instances françaises intéressées, de leur initiative et souhaite plein succès à l'exploitation et au développement du dit port. Elle espère que la Suisse et tout spécialement la région jurassienne trouveront grand profit à utiliser cette nouvelle voie d'acheminement des marchandises de grand tonnage.*

## CHRONIQUE ECONOMIQUE

**La construction en Suisse.** — Les travaux de construction effectués en 1957 atteignent un chiffre record : 4 milliards 576 millions de francs. Il y a une augmentation de 274 millions par rapport aux constructions de 1956. Cette progression continue dans l'effort de constructions en Suisse s'explique par l'utilisation toujours plus grande des moyens mécaniques et de la main-d'œuvre étrangère (environ 100 000 travailleurs dans le bâtiment).

Si l'on peut constater une progression très nette dans le secteur public (1 milliard 464 millions contre 1 milliard 226 millions en 1956), et une légère augmentation de 30 millions dans le secteur privé (3 milliards 112 millions en 1957) la construction des logements est en revanche en régression. Cette diminution est de l'ordre de 8 %.

La situation apparaît encore plus mauvaise pour 1958. Le volume total prévu n'est en effet inférieur que de 390 millions sur celui de 1957, mais cette diminution frappe surtout le secteur des logements et atteindra une diminution pour 1958 de 23 %.

### ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont  
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37